

Commune de Conlie

Réunion du Conseil Municipal du 24 mars 2015

Nombre de membres en exercice : 19

Date de la convocation : 19 mars 2015

Date d'affichage : 19 mars 2015

L'an deux mil quinze, le vingt-quatre mars, à 18 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement à la salle des fêtes située à la mairie, sous la présidence de Monsieur Joël GARENNE, maire

Présents : M. BELLESSORT, Mme THIÉBAUD, M. LEMASSON, Mmes NOURY-DÉSILE, RADOU, adjoints ; MM BOUGLET, SYBILLE, BOURRELIER, Mmes TESSIER, PÉAN, ZAMARRENO, M. JARRY, Mmes GAINARD, BONNET, M. LEBRETON

Absents excusés : Mme PIAU ayant donné pouvoir à Mme ZAMARRENO, M. FAYET ayant donné pouvoir à M. BOUGLET

Absent : M. SEVIN, qui est présent après le vote du Compte Administratif du Lotissement

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Joachim BELLESSORT, Premier Adjoint, qui assure la présidence de séance ; M. le Maire reste silencieux et ne prend part à aucun moment au débat et au vote.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 LOTISSEMENT DE LA RUE JACQUES REBOUR

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 17

Pour : 14

Contre : 3

Abstentions : 0

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif du budget annexe du lotissement Jacques Rebour de 2014 dressé par Monsieur Joël GARENNE, Maire,

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
Compte annexe pour Lotissement de la rue Jacques Rebour						
Résultats reportés	167,84			47 964,79	167,84	47 964,79
Opérations de l'exercice	211 568,12	397 830,77	135 970,82	114 035,21	347 538,94	511 865,98
TOTAUX	211 735,96	397 830,77	135 970,82	162 000,00	347 706,78	559 830,77
Résultats de clôture		186 094,81		26 029,18		212 123,99
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS	211 735,96	397 830,77	135 970,82	162 000,00	347 706,78	559 830,77
RÉSULTATS DÉFINITIFS		186 094,81		26 029,18		212 123,99

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

M. le Maire reprend la présidence de séance

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DU BUDGET LOTISSEMENT DE LA RUE JACQUES REBOUR DRESSÉ PAR M. PHILIPPE CHAIGNEAU, RECEVEUR

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 17

Contre : 2

Abstentions : 0

Le Conseil Municipal,

Commune de Conlie

Réunion du Conseil Municipal du 24 mars 2015

après s'être fait présenter le budget annexe du lotissement de la rue Jacques Rebour de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y apportent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que toutes les opérations sont justes et régulières

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DU RÉSULTAT – BUDGET LOTISSEMENT DE LA RUE JACQUES REBOUR

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :		Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 17 Nombre de membres exprimés : 19 VOTES : Pour : 16 Contre : 2 Abstentions : 0
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
Résultat de fonctionnement		
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		186 262,85
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		-167,84
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)		186 094,81
Solde d'exécution de la section d'investissement		
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) O 001 (si déficit) R 001 (si excédent)		26 029,18
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)		0,00
Besoin de financement F. = D. + E.		0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.		186 094,81
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F		0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)		186 094,81
DEFICIT REPORTE D 002 (4)		

VOTE DU BUDGET PRIMITIF – LOTISSEMENT DE LA RUE JACQUES REBOUR

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 16

Contre : 3

Abstentions : 0

Commune de Conlie

Réunion du Conseil Municipal du 24 mars 2015

Le conseil municipal vote le budget primitif du lotissement de la rue Jacques Rebour comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2015			Lotissement J. Rebour
Section de Fonctionnement	Dépenses	Vote du BP	380 363,95
		Résultat reporté	
		BP 2015	380 363,95
	Recettes	Vote du BP	194 269,14
		Résultat reporté	186 094,81
		BP 2015	380 363,95
Section d'Investissement	Dépenses	Vote du BP	162 000,00
		Résultat reporté	
		Restes à réaliser	
		BP 2015	162 000,00
	Recettes	Vote du BP	135 970,82
		Résultat reporté	26 029,18
Restes à réaliser			
	BP 2015	162 000,00	

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Joachim BELLESSORT, Premier Adjoint, qui assure la présidence de séance ; M. le Maire reste silencieux et ne prend part à aucun moment au débat et au vote.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 CAMPING DE LA GIRONDE

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 18

Pour : 15

Contre : 3

Abstentions : 0

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif du budget annexe du Camping de la Gironde de 2014 dressé par Monsieur Joël GARENNE, Maire,

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
Compte annexe pour Camping de la Gironde						
Résultats reportés		3 949,35	613,02		3 949,35	613,02
Opérations de l'exercice	17 488,69	14 107,55	114,46	613,02	17 603,15	14 720,57
TOTAUX	17 488,69	18 056,90	727,48	613,02	21 552,50	15 333,59
Résultats de clôture		568,21	114,46			453,75
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS	17 488,69	18 056,90	114,46		21 552,50	15 333,59
RÉSULTATS DÉFINITIFS		568,21	114,46			453,75

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

M. Garenne reprend la présidence de séance

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DU BUDGET CAMPING DE LA GIRONDE DRESSÉ PAR M. PHILIPPE CHAIGNEAU, RECEVEUR

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 16 Contre : 3 Abstentions : 0

Le Conseil Municipal,

après s'être fait présenter le budget annexe du Camping de la Gironde de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y apportent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que toutes les opérations sont justes et régulières

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DU RÉSULTAT – BUDGET CAMPING DE LA GIRONDE

Après avoir examiné le compte administratif établi sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :		Nombre de membres au exercice : 19 Nombre de membres présents : 17 Nombre de membres exprimés : 19 VOTES : Pour : 16 Contre : 4 Abstentions : 0
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
Résultat de fonctionnement		
A. Résultat de l'exercice (précédé du signe + (excédent) ou - (déficit))		-3 281,14
B. Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit))		3 040,35
C Résultat à affecter (= A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)		588,21
Solde d'exécution de la section d'investissement		
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) (R 001 (si déficit) R 001 (si excédent))		-114,46
E. Selon des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) (Besoin de financement Excédent de financement (1))		0,00
Besoin de financement F. = D. + E.		114,46
AFFECTATION = C. + G. + H.		588,21
1) Affectation en réserve R1005 en investissement (3. = au minimum couverture du besoin de financement F)		114,46
2) H. Report au fonctionnement R 002 (2)		453,75
DEFICIT REPORTE D 002 (4)		

Commune de Conlie

Réunion du Conseil Municipal du 24 mars 2015

VOTE DU BUDGET PRIMITIF – CAMPING DE LA GIRONDE

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 13

Contre : 6

Abstentions : 0

Le conseil municipal vote le budget primitif du camping de la Gironde comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2015			Camping
Section de Fonctionnement	Dépenses	Vote du BP	20 921,00
		Résultat reporté	
		BP 2015	20 921,00
	Recettes	Vote du BP	20 467,25
		Résultat reporté	453,75
		BP 2015	20 921,00
Section d'Investissement	Dépenses	Vote du BP	900,00
		Résultat reporté	114,46
		Restes à réaliser	
		BP 2015	1 014,46
	Recettes	Vote du BP	1 014,46
		Résultat reporté	
Restes à réaliser			
	BP 2015	1 014,46	

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 MUSEE 2EME GUERRE MONDIALE ROGER BELLON

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 18

Pour : 10

Contre : 7

Abstentions : 1

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif du budget annexe du Musée de la 2^{ème} Guerre Mondiale de 2014 dressé par Monsieur Joël GARENNE, Maire,

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
Compte annexe pour Musée de la 2ème Guerre Mondiale 1939/1945 Roger Bellon						
Résultats reportés		3 954,00	404,25		404,25	3 954,00
Opérations de l'exercice	48 240,28	47 881,14	637,76	404,25	48 878,04	48 285,39
TOTAUX	48 240,28	51 835,14	1 042,01	404,25	49 282,29	52 239,39
Résultats de clôture		3 594,86	637,76			2 957,10
Restes à réaliser				74,00		74,00
TOTAUX CUMULÉS	48 240,28	51 835,14	1 042,01	478,25	49 282,29	52 313,39
RÉSULTATS DÉFINITIFS		3 594,86	563,76			3 031,10

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

M. Garenne reprend la présidence de séance

Commune de Conlie

Réunion du Conseil Municipal du 24 mars 2015

REJET DU COMPTE DE GESTION 2014 DU BUDGET MUSÉE DE LA 2^{ème} GUERRE MONDIALE ROGER BELLON DRESSÉ PAR M. PHILIPPE CHAIGNEAU, RECEVEUR

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 8 Contre : 11 Abstentions : 0

Le Conseil Municipal,

après s'être fait présenter le budget annexe du Musée de la 2^{ème} guerre mondiale Roger Bellon de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y apportent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

rejette le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Receveur.

REJET DE L'AFFECTATION DU RÉSULTAT – BUDGET MUSÉE

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :		Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 17 Nombre de membres exprimés : 19 VOTES : Pour : 8 Contre : 12 Abstentions : 1	
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT			
Résultat de fonctionnement			
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		-399,14	
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		-3 954,00	
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)		3 594,86	
Solde d'exécution de la section d'investissement			
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)		-637,76	
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)		74,00	
Besoin de financement F. = D. + E.		-563,76	
AFFECTATION = C. = G. + H.		3 594,86	
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F.		563,76	
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)		3 031,10	
DEFICIT REPORTE D 002 (4)			

REJET DU BUDGET PRIMITIF – MUSÉE DE LA 2^{ème} GUERRE MONDIALE ROGER BELLON

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 6 Contre : 12 Abstentions : 1

Le conseil municipal **rejette** le budget primitif du musée de la 2^{ème} Guerre Mondiale Roger Bellon présenté par le Maire et dont les montants des sections étaient les suivants :

BUDGET PRIMITIF 2015			Musée
Section de Fonctionnement	Dépenses	BP : Montants à voter	42 225,06
		Résultat reporté	
		BP 2015	42 225,06
	Recettes	BP : Montants à voter	39 193,96
		Résultat reporté	3 031,10
		BP 2015	42 225,06
Section d'Investissement	Dépenses	BP : Montants à voter	425,00
		Résultat reporté	637,76
		Restes à réaliser	
		BP 2015	1 062,76
	Recettes	BP : Montants à voter	988,76
		Résultat reporté	
	Restes à réaliser	74,00	
	BP 2015	1 062,76	

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Joachim BELLESSORT, Premier Adjoint, qui assure la présidence de séance ; M. le Maire reste silencieux et ne prend part à aucun moment au débat et au vote.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 ASSAINISSEMENT

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 18

Pour : 15 Contre : 3 Abstentions : 0

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif du budget annexe de l'Assainissement de 2014 dressé par Monsieur Joël GARENNE, Maire,

1 – lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
Compte annexe pour Assainissement						
Résultats reportés		95 519,58		15 480,99		111 000,57
Opérations de l'exercice	176 949,89	196 688,64	208 453,30	111 466,79	385 403,19	308 155,43
TOTAUX	176 949,89	292 208,22	208 453,30	126 947,78	385 403,19	419 156,00
Résultats de clôture		115 258,33	81 505,52			33 752,81
Restes à réaliser			240,00	54 585,37	240,00	54 585,37
TOTAUX CUMULÉS	176 949,89	292 208,22	208 693,30	181 533,15	385 643,19	473 741,37
RÉSULTATS DÉFINITIFS		115 258,33	27 160,15		88 098,18	

2 – constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 – arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

M. Garenne reprend la présidence de séance

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014 DU BUDGET ASSAINISSEMENT DRESSÉ PAR M. PHILIPPE CHAIGNEAU, RECEVEUR

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 17 Contre : 2 Abstentions : 0

Commune de Conlie

Réunion du Conseil Municipal du 24 mars 2015

Le Conseil Municipal,

après s'être fait présenter le budget annexe de l'Assainissement de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y apportent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que toutes les opérations sont justes et régulières

1° statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DU RÉSULTAT – BUDGET ASSAINISSEMENT

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice (précédé du signe + (excédent) ou - (déficit))	19 736,76
dont b. Plus-values nettes de cession d'éléments d'actif	0,00
c. Résultats antérieurs reportés D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	95 610,58
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report de l'article ligne D 002 ci-dessous)	115 258,33
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution compte d'investissement (précédé du signe + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-81 505,82
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	54 340,37
Besoin de financement = e + f	27 166,15
AFFECTATION (2) = d.	115 258,33
1) Affectation en réserves R 1004 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0,00
2) Affectation en réserves R1048 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	27 166,15
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 472) x,00	88 092,18
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

VOTE DU BUDGET PRIMITIF – ASSAINISSEMENT

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 16

Contre : 3

Abstentions : 0

Le conseil municipal vote le budget primitif Assainissement comme suit :

Commune de Conlie

Réunion du Conseil Municipal du 24 mars 2015

BUDGET PRIMITIF 2015			Assainissement
Section de Fonctionnement	Dépenses	Vote du BP	293 639,18
		Résultat reporté	
		BP 2015	293 639,18
	Recettes	Vote du BP	205 541,00
		Résultat reporté	88 098,18
		BP 2015	293 639,18
Section d'Investissement	Dépenses	Vote du BP	128 103,89
		Résultat reporté	81 505,52
		Restes à réaliser	240,00
		BP 2015	209 849,41
	Recettes	Vote du BP	155 264,04
		Résultat reporté	54 585,37
		BP 2015	209 849,41

TARIFS ASSAINISSEMENT AU 1er AVRIL 2015

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 17 Contre : 1 Abstentions : 1

Le Conseil Municipal maintient le tarif de la redevance assainissement pour l'année 2015 à :

- 60 € pour l'abonnement à compter du 1^{er} avril 2015, qui sera facturé au 1^{er} semestre 2015,
- 1.22 € le m³ consommé entre le relevé 2015 et le relevé 2016, qui sera facturé au 2^{ème} semestre 2016.

Il maintient le droit de raccordement au réseau à 1 000 €.

Il maintient à 640 € le forfait pour travaux de raccordement d'un maximum de 15 mètres, exécutés par les employés communaux, hors travaux soumis à la taxe d'aménagement.

ASSAINISSEMENT – AMORTISSEMENTS 2014

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 12 Contre : 7 Abstentions : 0

Le Conseil municipal décide d'amortir à compter du 1^{er} janvier 2015 le matériel acquis, les études effectuées et les subventions reçues en 2014 comme suit :

N° Inv	Description du bien	Durée d'amortisss proposée	valeur d'achat TTC
Article 203			
62	étude plan d'épandage	5 ans	5 591,04
Article 2158			
60	Lotissement Rebour rue des Sirènes	50 ans	42 479,64
61	Rues de Tennie et de l'Eglise	50 ans	136 074,11
51-2014	Réseau rue de Neuvy	50 ans	4 512,51
Article 131 (recettes)			
	Subvention agence de l'eau	50 ans	26 753,23

Commune de Conlie

Réunion du Conseil Municipal du 24 mars 2015

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Joachim BELLESSORT, Premier Adjoint, qui assure la présidence de séance ; M. le Maire reste silencieux et ne prend part à aucun moment au débat et au vote.

REJET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 COMMUNE

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 18

Pour : 7 Contre : 11 Abstentions : 0

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Conseil Municipal, délibérant sur le compte administratif du budget principal de 2014 dressé par Monsieur Joël GARENNE, Maire,

lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
Compte administratif principal						
Résultats reportés		155 600,96	139 610,48			15 990,48
Opérations de l'exercice	1 354 937,11	1 588 539,71	993 666,82	776 268,70	2 348 603,93	2 364 808,41
TOTAUX	1 354 937,11	1 744 140,67	1 133 277,30	776 268,70	2 348 603,93	2 380 798,89
Résultats de clôture		389 203,56	357 008,60			32 194,96
Restes à réaliser			407 922,98	246 029,91	407 922,98	246 029,91
TOTAUX CUMULÉS	1 354 937,11	1 744 140,67	1 541 200,28	1 022 298,61	2 756 526,91	2 626 828,80
RÉSULTATS DÉFINITIFS		389 203,56	518 901,67		129 698,11	

rejette le compte administratif 2014 du budget principal.

M. Garenne reprend la présidence de séance

REJET DU COMPTE DE GESTION 2014 DU BUDGET PRINCIPAL DRESSÉ PAR M. PHILIPPE

CHAIGNEAU, RECEVEUR

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 8 Contre : 11 Abstentions : 0

Le Conseil Municipal,

après s'être fait présenter le budget principal de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y apportent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014 ;

après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

rejette le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Receveur.

REJET DE L'AFFECTATION DU RÉSULTAT – BUDGET PRINCIPAL

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2014, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 17
 Nombre de membres exprimés : 19
 VOTES :
 Pour : 8 Contre : 11 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	233 602,60
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	155 600,96
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	389 203,56
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-357 008,60
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-161 893,07
Besoin de financement F. = D. + E.	518 901,67
AFFECTATION = C. = G. + H.	389 203,56
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F.	389 203,56
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

SUBVENTIONS 2015 – COMPLÉMENT

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 16 Contre : 3 Abstentions : 0

Le Conseil municipal vote les subventions de fonctionnement aux associations sportives, imputées à l'article 6574 du budget 2015, comme suit :

Article 6574 Subventions de fonctionnement aux Assos et autres	8 560
Personnes de droit privé	
Sport	8 560
pour fonctionnement	8 560
Asso des Pêcheurs à la ligne de Conlie Bernay Ruillé AAPMA	100
Judo Club de la Champagne Conlinoise	560
Twirling Club de Conlie	400
Union Sportive de Conlie	3 100
USC Foot	1 700
Vélo-Club Conlinois (sections route et bicross)	2 700

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTIONNEMENT.

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 15 Contre : 4 Abstentions : 0

Commune de Conlie

Réunion du Conseil Municipal du 24 mars 2015

La somme de 2000 € ayant été inscrite au budget à l'article 6815, le conseil municipal vote une provision de 666.66€ pour chacun des trois dossiers en instance au Tribunal Administratif de Nantes et à la Cour Administrative d'Appel de Nantes.

VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 18 Contre : 1 Abstentions : 0

Le conseil municipal vote la non-augmentation des taux des taxes directes qui restent pour 2015 à :

- Taxe d'habitation 17.14%
- Taxe foncière (bâti) 15.27%
- Taxe foncière (non bâti) 32.77%
- CFE 16.64%

BUDGET COMMUNE – AMORTISSEMENT 2014

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 12 Contre : 6 Abstentions : 1

Le Conseil Municipal décide d'amortir sur 10 ans les frais de modification du PLU (n° inventaire 566-2014) d'un montant de 255,12 €.

BUDGET COMMUNE – INTEGRATION DE FRAIS D'INSERTION

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 16 Contre : 3 Abstentions : 0

Le conseil municipal décide d'intégrer à l'article 2151 sous n° d'actif 77 les frais d'insertion du marché de voirie 2012 inscrits en 2012 à l'article 2033 de l'opération 40 sous numéro d'actif 77-2033-2012 pour un montant de 180 €.

Cette intégration a été prévue au budget primitif en opérations patrimoniales aux articles 2033 et 2151.

REJET DU BUDGET PRIMITIF – BUDGET PRINCIPAL

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés par vote à bulletin secret : 19

Pour : 8 Contre : 10 Abstentions : 1

Le conseil municipal rejette le budget primitif de la Commune présenté par le Maire et dont les montants des sections étaient les suivants :

Réunion du Conseil Municipal du 24 mars 2015

BUDGET PRIMITIF 2015			Commune
Section de Fonctionnement	Dépenses	BP : montants à voter	1 898 474,13
		Résultat reporté	
		BP 2015	1 898 474,13
	Recettes	BP : montants à voter	1 898 474,13
		Résultat reporté	
		BP 2015	1 898 474,13
Section d'Investissement	Dépenses	BP : montants à voter	607 065,00
		Résultat reporté	357 008,60
		Restes à réaliser	407 922,98
		BP 2015	1 371 996,58
	Recettes	BP : montants à voter	1 125 966,67
		Résultat reporté	
		Restes à réaliser	246 029,91
		BP 2015	1 371 996,58